

CELSIUS

PROTEGER CE QUI COMPTE POUR VOUS

NOTRE SOCIÉTÉ

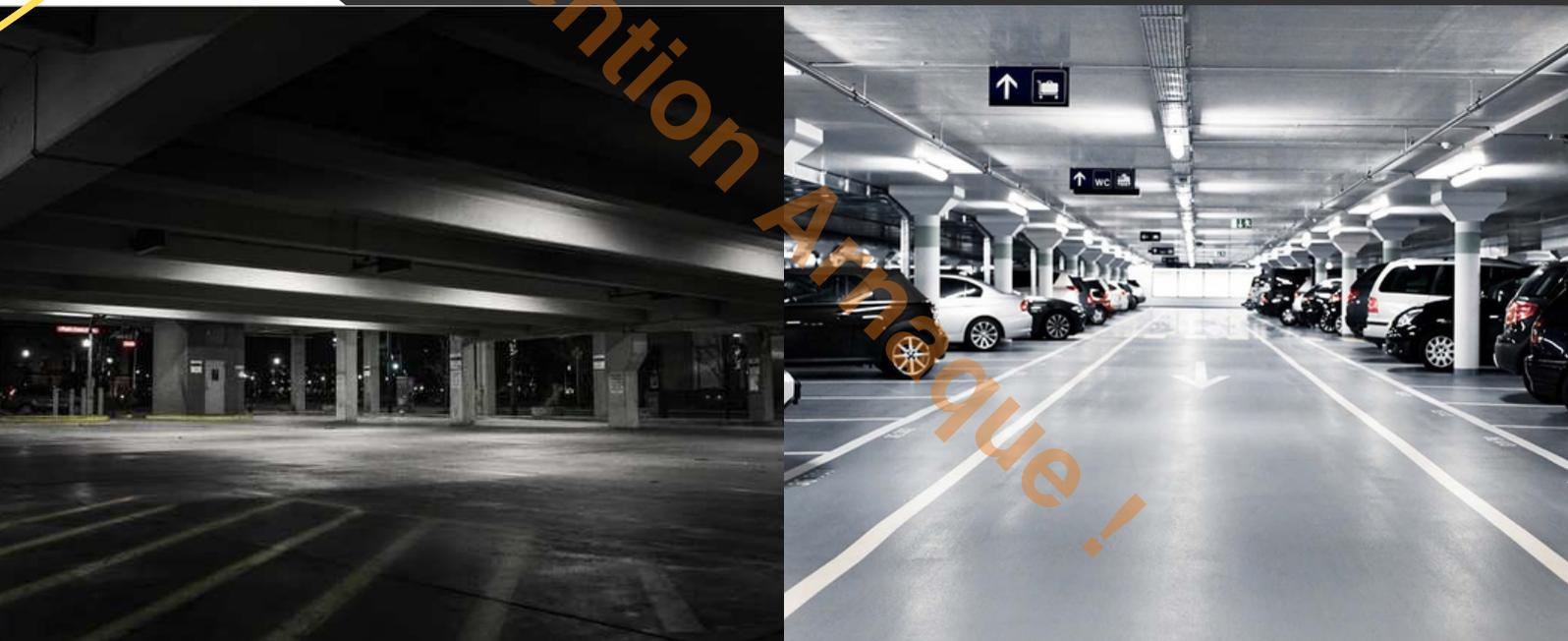
Notre société Celsius Holding France, est une société de gestion, spécialisée dans la valorisation et la gestion de parking/ box de stationnement et box de stockage sur les grandes villes françaises, et présent sur le secteur du parking depuis plus de 40 ans à travers le secteur privé (immeubles privés, centre d'affaires...).

CONSEILS D'EXPERT BOX ET PARKING

Nos experts cumulent plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de la finance immobilière. Nous sommes des spécialistes car le domaine requiert des compétences propres à tous les niveaux (sourcing, financement, exploitation).

Avec nous, vous n'achetez pas des parkings, vous achetez les meilleurs rendements parkings possibles.

Nous sommes situés au
22 RUE DU DOCTEUR
LANCEREAUX 75008 PARIS,
SOUS LE NUMERO
RCS PARIS 316 945 278,
AU CAPITAL SOCIAL DE 102 001 819,00 €



NOTRE MISSION

Nous sommes spécialisés sur la commercialisation des parkings et Box de stationnement (12m²), sur des lieux stratégiques (centres d'affaires, lieux populaires), ainsi que sur l'exploitation des Box de stockage, suite à la forte demande situées sur des zones commerciales et privées, allant de 8 m² à 25m² de superficie, et commercialisés à la journée/la semaine/le mois ou l'année (multi-locataires), ce qui nous permet d'exploiter le bien d'une manière plus rentable que sur le marché classique (particulier à particulier).

L'AVANTAGE DE LA CONCESSION

La concession est un titre et contrat qui vous permet d'être partenaire du groupe, et de devenir acteur sur le marché du Box, en vous apportant un retour sur investissement allant de 7 à 12% net, tout en vous apportant une gestion personnalisée, à travers le gestionnaire privé qui vous sera attribué, tout au long de votre parcours auprès de notre structure.

Ainsi, vous devenez usufruitier sur une partie de la rentabilité de l'emplacement, sans aucun frais de notaire à ajouter, et tout en étant déchargé de la gestion du bien (loyers impayés, entretien, locataires, revente).

La concession vous apporte une couverture sur votre capital sans décote possible, ainsi que sur les loyers prédéfinis à l'entrée de votre contrat.

UN PROCESSUS DE CHAÎNE DE VALEUR MAÎTRISÉE

1 Acquisition	2 Travaux	3 Exploitation	4 Concession
---------------	-----------	----------------	--------------

CONDITIONS DU CONTRAT DE CONCESSION

- Gestion privée et personnalisée
- Durée minimum de 3 mois
- Durée maximum : 99 ans
- Frais de gestion/assurance et entretien inclus
- Couverture du capital + loyers
- Imposition déjà prélevée à la source